

# L'armée a-t-elle besoin de plus de chars?

Autor(en): **Brunner, Dominique**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **121 (1976)**

Heft 11

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344050>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## **L'armée a-t-elle besoin de plus de chars ?**

**par le major EMG Dominique Brunner**

Une des caractéristiques du plan directeur de l'armée des années huitante réside dans l'incorporation de bataillons blindés dans les divisions de campagne et de frontière, donc dans les grandes unités d'infanterie destinées à être engagées en dehors du secteur alpin. Il a beaucoup été question de ces bataillons de chars — tout comme d'ailleurs de l'acquisition, en 1974 et 1975, des chars nécessaires à leur création — de sorte qu'on ne peut se défendre de l'impression qu'on oublie parfois quelle est la situation réelle en matière d'effectifs de chars.

En effet, par les décisions du Parlement de 1974 et 1975 — approbation des crédits nécessaires à l'acquisition de 50 et de 110 chars 68 — une amélioration qualitative de nos forces blindées a été rendue possible: 160 chars de combat modernes (quoi que certains aient pu affirmer) vont prendre la relève des chars légers AMX 13 introduits au début des années cinquante parce que les pays producteurs de chars moyens et lourds étaient forcés par l'aggravation de la situation internationale (guerre de Corée, tension en Europe à la suite de l'asservissement des pays occupés par les Soviétiques, du coup de Prague et de la tentative d'étranglement de Berlin-Ouest) de subvenir d'abord à leurs propres besoins.

Cette relève entraîne un affaiblissement numérique des troupes blindées: 200 chars AMX 13 sont remplacés par 160 chars suisses. Mais, se demandera-t-on, comment est-il alors possible de doter simultanément les divisions frontières — au nombre de trois — qui étaient jusqu'ici dépourvues de chars, de moyens de combat de ce genre? Et comment peut-on, dans ces conditions, créer un deuxième bataillon de chars dans les divisions de campagne?

La réponse est simple: en réduisant l'effectif de chars des bataillons de chars et en enlevant à chaque division mécanisée un bataillon blindé. Autrement dit: nous redistribuons nos chars. C'est la division mécanisée qui en fait les frais, grande unité qui mérite aujourd'hui plutôt le nom de brigade que de division... Empressons-nous d'ajouter que la réorganisation prévue est justifiée, voire judicieuse, pour ce qui est de l'attri-

bution de chars — ou de plus de chars — aux divisions d'infanterie appelées, le cas échéant, à livrer bataille sur le Plateau. La menace aérienne, notamment, conseille une telle organisation. En effet, étant donné nos moyens de défense aérienne relativement modestes, il apparaît indiqué de faire en sorte que les formations de riposte n'aient pas à couvrir de trop grandes distances pour atteindre le « killing ground » où la bataille de chars se livrera, c'est-à-dire qu'il faut mettre les divisions d'infanterie en mesure de conduire leurs propres ripostes.

Si nous manifestons des réserves, c'est pour une autre raison. C'est l'amenuisement de l'effectif de chars des bataillons blindés qui est préoccupant. Au moment où même les Soviétiques, dont les bataillons blindés — bien plus nombreux, il est vrai, qu'en Occident — ne comptaient jusqu'ici qu'une trentaine de chars, portent l'effectif réglementaire de ces forces à 40 chars, l'effectif de chars du bataillon fond chez nous.

Le maréchal Villars assurait que Dieu donne la victoire aux gros bataillons. Même s'il est vrai qu'il vaut mieux ne pas mêler le Tout-Puissant à de telles choses, on est tenté d'approuver le vieux chef de guerre. Ce qui veut dire que nous devrions avoir pour but — à moyen terme — d'augmenter le nombre des chars des bataillons blindés. Certes, il va d'abord s'agir de combler d'autres lacunes, plus graves encore, en acquérant les engins antichars filoguidés DRAGON, en introduisant un système de DCA mobile précisément pour la protection des formations blindées (fusée ou canon) et en renforçant l'artillerie. Mais l'on devrait se fixer le but de renforcer la composante char des bataillons blindés.

D. B.